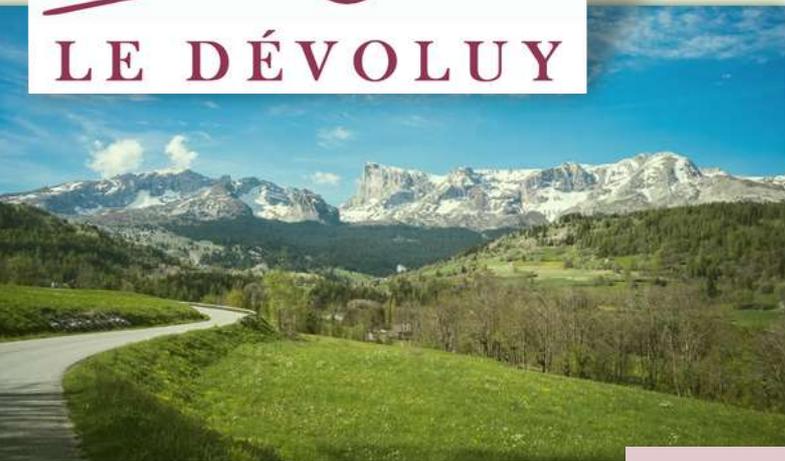


COMMUNE DU DEVOLUY

NEWSLETTER



A VENIR

Transport aux personnes âgées
 Veynes : Jeudi 02 mars - Jeudi 06 avril
 Gap : Mardi 18 avril
Renseignements / inscriptions : 06.68.59.52.40

Conseil Municipal
 Mardi 14 mars - 18h00

INFOS

AIDES FINANCIÈRES "BONUS VÉLO"

En 2023, dans une démarche de préservation énergétique, l'Etat français a revu le montant de sa prime à la conversion. En effet, si vous achetez un vélo classique ou électrique et que vous remplissez les conditions, vous bénéficierez d'une aide financière :

- Les critères d'éligibilité ont été rehaussés, à partir du 1er janvier 2023
- dans le but de couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).
- Pour les citoyens résidant en France et présentant des ressources inférieures à 14 089 €, ou encore en situation de handicap, vous pouvez prétendre à cette aide.

Toutes les aides en fonction du vélo acheté sont disponibles sur cette page. Pour obtenir cette aide, vous devez déposer votre demande sur le site <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/> dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.



SÉCHERESSE DU 1ER MARS AU 31 AOÛT 2022- RECONNAISSANCE DE LA CALAMITÉ AGRICOLE

Calamité agricole "Sécheresse 2022" sur les pertes de récolte "prairies et parcours" :

La demande de reconnaissance de la calamité agricole relative à la « Sécheresse du 1er mars au 31 août 2022 » sur prairies et parcours a été présentée au Comité National de Gestion des Risques en Agriculture le 18 janvier 2023 et a reçu un avis favorable. L'arrêté ministériel a été signé le 26 janvier 2023 par le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

Du 14 février au 15 mars 2023 inclus, vous pouvez effectuer votre demande d'indemnisation sur internet via la téléprocédure "TéléCALAM" : <http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Vous pouvez également récupérer le formulaire papier en mairie et le compléter dans un délai de 30 jours à compter du 10 février 2023.

Besoin d'aide pour créer votre espace TéléCALAM ? Rendez-vous dans votre espace France services Dévoluy !



INDEMNITÉ CARBURANT

Une indemnité carburant d'un montant de 100 € est mise en place depuis janvier 2023. Initialement prévues jusqu'à fin février, les demandes sont prolongées jusqu'à fin mars. Retrouvez les conditions et les modalités de versement : <https://www.economie.gouv.fr/remise-carburant-fonctionnement#>

NOUVELLE OBLIGATION DE DÉCLARATION POUR LES PROPRIÉTAIRES D'UN BIEN IMMOBILIER EN 2023

À partir du 1er janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr.

Cette obligation déclarative concerne tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation :

- propriétaire indivis ;
- usufruitiers ;
- sociétés civiles immobilières (SCI).

France Services vous accompagne dans ces démarches sur le site des impôts, n'hésitez pas à prendre rendez-vous !



VIE LOCALE

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

Il reste des places pour inscrire votre enfant à l'ALSH du mercredi pendant la 4ème période.

L'inscription se fait à la journée ou à la demi-journée avec engagement de présence sur toute la période. Vous pouvez consulter le programme détaillé et les tarifs sur le site www.mairiedevoluy.fr

Inscriptions et renseignements à la mairie ou par téléphone au 04. 92.58. 89.38

LES YÉTIS « ADOS » DU DÉVOLUY

Vous avez entre 12 et 16 ans et vous souhaitez créer un projet collectif revêtant un caractère d'utilité sociale, ou une envie de découvertes et avec des besoins spécifiques (Exemple : Le Projet "Les Yétis à Paris en 2022")

Nous pouvons vous aider à réaliser votre projet avec l'appel à projet des jeunes Haut-Alpins.

Il est destiné aux jeunes qui ont besoin d'un coup de pouce financier, et/ou d'un soutien méthodologique pour démarrer leur projet.

Renseignements auprès de Véronique VANG, responsable du Pôle Enfance-Jeunesse du Dévoluy au : 06. 69. 50. 77. 11 ou alsh@mairiedevoluy.fr.



LES PERMANENCES À FRANCE SERVICES DÉVOLUY

- Permanence de l'Assistante sociale de la Maison des Solidarités le 17 mars de 9h à 12h00:
Sur rendez-vous auprès de la Maison des Solidarités au 04. 92. 58. 00. 86.

- Permanence de l'UDAF Point Conseil Budget mardi 14 mars de 9h à 12h00:
Le service Point Conseil Budget de l'UDAF vous accueille et vous accompagne gratuitement. La conseillère Manon BRUNET sera là pour répondre à vos questions (financières, de banque, de budget...) et trouver, si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile. Le service est ouvert à tous, quels que soient vos revenus.
Sur rendez-vous au 04.92.21.21.13 / 06.31.60.58.82 ou par mail pcb05@udaf05.unaf.fr



La Maison de l'Habitat et Soliha

viennent à votre rencontre à l'occasion du nouveau Programme Départemental d'Amélioration de l'Habitat !

- La Maison de l'habitat
Le mardi 7 mars de 13h30 à 16h00.
Vous envisagez de réaliser des travaux de rénovation énergétique ou de réhabilitation dans votre logement et vous souhaitez vous renseigner sur les aides disponibles ?
Prenez rendez-vous pour un entretien personnalisé au 04.92.50.82.11.
(Maison de l'habitat de Gap).

- Soliha
vous accompagne dans vos projets de travaux de rénovation et de maintien à domicile, rencontrez l'association lors de sa permanence à France services le mardi 21 mars de 9h à 12h.

Pour quels types de projets ?

- Adaptation à l'âge et au handicap
- Travaux d'économie d'énergie
- Sortie d'insalubrité ou logement dégradé

Quel accompagnement ?

- Conseil technique sur site
- Préconisation de travaux et d'aménagements
- Accompagnement financier et social
- Prise en compte des besoins des demandeurs

Renseignements au 04.92.51.53.34



La Maison de l'Habitat vient à votre rencontre

à l'occasion du nouveau Programme Départemental d'Amélioration de l'Habitat

Permanences organisées dans les espaces France Services

Pour vous faire bénéficier d'un accompagnement administratif, technique, juridique et financier

Pour y voir plus clair sur les solutions de la rénovation de l'habitat : énergie, adaptation...

04 92 50 82 11 france-renov.gouv.fr



- Permanences de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat:

Vous avez un projet de création d'entreprise et vous ne savez pas par où commencer ?

Vous êtes chef d'entreprise artisanale et souhaitez être accompagné gratuitement dans le développement de votre entreprise (numérique, commercial, environnemental, gestion, etc.)?

Venez rencontrer Madame Escobar, conseillère entreprise et numérique les mardis 14 et 28 mars de 14h à 16h30.

Renseignements et prise de rendez-vous au 04.92.51.87.28.



Chambre
de **Métiers**
et de l' **Artisanat**

La Mission Locale m'accompagne pour entrer dans la vie professionnelle

Je bénéficie d'un accompagnement

#1jeune1solution

www.unmlinfo

Jeunes 16-25 ans
Passez en mode **avenir!**

Le Réseau des Missions Locales

FRANCE RELIANCE

- Permanence Mission Jeunes 05 le mercredi 8 mars de 9h30 à 12h00

Accompagnement social et professionnel pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Accueil, écoute, conseil, accompagnement, suivi personnalisé, orientation, formation, logement, mobilité...

Sur rendez-vous auprès de France services Dévoluy au 04.88.03.84.54



LES "MARDIS DU NUMÉRIQUE" DU MOIS DE MARS

Les 7, 14, 21 et 28 mars, de 15h à 17h, venez découvrir nos ateliers d'initiation ou de perfectionnement à l'informatique !

Gratuit –

Informations et inscriptions auprès des agents France services.

04.88.03.84.54 ou franceservices.devoly@ccbd.fr

CULTURE

EXPOSITION « ARBRE(S) ENTRE LÉGENDES ET SCIENCES »

La médiathèque du Dévoluy accueille jusqu'au 28 mars 2023 l'exposition « Arbre(s) entre légendes et sciences » créée par l'association Gap Sciences Animations 05.

Et si nous nous mettions à la place d'un arbre ! Voici le fil rouge de cette exposition ! Comment se déplacer, comment se nourrir, comment communiquer ? Mais est-ce que les arbres communiquent-ils réellement ? Cette exposition, répondra à toutes ces questions et bien d'autres, en mettant en avant les dernières connaissances scientifiques mais aussi en reposant les bases de l'arbre.

Cette exposition est accessible à tous les publics à partir de 4 ans et visible aux jours et heures d'ouverture de la médiathèque :

-Le mercredi de 9 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 17 heures

-Le samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures 30

Renseignements : Médiathèque du Dévoluy 04..92.52.12.65

Exposition scientifique et interactive

ARBRE(S)

ENTRE LÉGENDES ET SCIENCES

Mercredis : 9h - 12h30 & 14h - 17h
Samedis : 9h - 12h30 & 14h - 18h30

du 15 février au 28 mars

conçue par GSA05

à Saint-Disdier en Dévoluy - bibliothèque du Dévoluy

Entrée gratuite



COUP DE COEUR DU MOIS DE MARS

La dernière reine – Jean-Marc Rochette – Bande dessinée - Casterman
Gueule cassée de 14, Édouard Roux trouve refuge dans l'atelier de la sculptrice animalière Jeanne Sauvage. Elle lui redonne un visage et l'introduit dans le milieu des artistes de Montmartre. En échange, Édouard lui fait découvrir la majesté du plateau du Vercors et l'histoire du dernier ours qu'il a vu tué quand il était enfant. Au cœur du Cirque d'Archiane, il lui dévoile la Dernière Reine et incite Jeanne à créer le chef d'œuvre qui la fera reconnaître. C'est une double histoire, celle d'un homme, une gueule cassée de la Grande Guerre, et celle d'une femme artiste, sculptrice, dont le talent va les unir pour l'éternité. Ce sont deux personnalités auxquelles le lecteur s'attache dès les premières planches les mettant en scène, partageant leur bonheur et leur douleur. Comme dans la bande dessinée précédente, Le Loup, homme et animal se confrontent dans un récit puissant, mêlant questionnements écologiques, féminisme, histoire d'amour et histoire de l'art. Avec toujours le plaisir d'admirer les graphismes parfait de Jean-Marc Rochette : des couleurs et des noirs et blanc travaillés qui traduisent avec réalisme la teneur de cette histoire.



Vous souhaitez vous abonner à la newsletter du Dévoluy, ou bien consulter les éditions précédentes ? Cliquez [ici](#) !

LOGEMENT

- Logements à l'année - *Aucun logement disponible à l'année actuellement.*

Pour toute demande de logement (à l'année ou pour la saison été 2023) merci de déposer en mairie un "dossiers de demande de logements". Disponible en mairie ou sur le site internet de la commune :

www.mairiedevoluy.fr

Renseignements : 04.92.58.89.38 ou logement@mairiedevoluy.fr

NUMÉROS UTILES

MAIRIE
04.92.58.89.38

BIBLIOTHÈQUE
04.92.52.12.65

FRANCE SERVICES
04.88.03.84.54

DECHETERIE
04.92.58.94.67

ADMR
06.72.98.44.82

OFFICE DE TOURISME
04.92.58.91.91

Rappel

TRANSPORT SCOLAIRE 2022/2023

La Communauté de communes / CIAS Buëch-Dévoluy renouvelle l'accompagnement de toutes les familles de son territoire en participant à la dépense de transport scolaire pour les élèves des écoles primaires, collèges et lycées.

Pour en bénéficier, vous devez remplir l'imprimé disponible sur le site de la CCBD, dans les France Services ou dans votre Mairie et le renvoyer soit par mail social.cias@ccbd.fr soit à l'adresse ci-dessous :

CCBD / CIAS Buëch-Dévoluy
7 rue de la Tuilerie
05400 VEYNES

Renseignements. 06.98.94.23.57 ou 04.92.58.02.42 & social.cias@ccbd.fr

www.ccbuechdevoluy.fr

www.franceservices-buechdevoluy.fr



Bon à savoir !

Passage à l'heure d'été !

Dans la nuit du 25 au 26 mars, à 2h00 il sera 3h00.

